

Modification et annulation de séjour

100% Souplesse

Réservez vos vacances en toute tranquillité au Paradis : optez pour l'option Sérénité en réservant votre séjour et bénéficiez de conditions flexibles pour modifier ou annuler votre séjour !

Conditions :

Aucun justificatif à fournir.

Cette offre ne se substitue pas aux autres conditions générales de vente qu'elle vient juste compléter en cas d'annulation ou de modification du séjour.

Tarif : **2,5€** par nuit en emplacement nu, **5€** par nuit en locatif.

Offre non rétroactive. Ne peut être souscrite qu'au moment de la réservation.

Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

Modification du séjour :

- Jusqu'à 14 jours avant l'arrivée, le séjour peut être modifié gratuitement s'il a lieu dans les 12 prochains mois.
- Le séjour peut être reporté sur de nouvelles dates.
- Toute différence tarifaire au moment de la modification entre l'ancien et le nouveau séjour sera à la charge du client. Si le nouveau séjour s'avérait moins cher que l'ancien, il ne sera procédé à aucun remboursement de la différence.
- À partir de 13 jours avant l'arrivée et pour tout séjour entamé, le séjour n'est plus modifiable.

Annulation et remboursement du séjour

- Jusqu'à 30 jours avant l'arrivée, le séjour peut être annulé sans frais et les sommes engagées seront intégralement remboursées.
- A partir de 29 jours jusqu'à 14 jours avant l'arrivée, le séjour peut être annulé moyennant des frais fixes d'annulation de 70 euros. Seules les sommes engagées au moment de la demande d'annulation seront remboursées déduction faite des frais d'annulation.
- A partir de 13 jours avant l'arrivée et pour tout séjour entamé, aucun remboursement ne pourra être effectué